Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Téléphone : 05 49 81 19 00
Fax : 05 49 81 02 20
contact@agglo2b.fr

BOCAGE BRESSUIRAIS

DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION

Accord-cadre pour les « Travaux neufs ou d'entretien des voiries communautaires » : attribution du marché subséquent n°01

Décision D-2025-219

Le Président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-10 relatif au régime de délégation du Président ;
Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1° et R. 2123-1 2° relatifs à la procédure adaptée ouverte et ses articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique relatifs aux accords-cadres ;
Vu la délibération DEL-CC-2021-191 du Conseil Communautaire du 09/11/2021 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au Président de prendre toute décision concernant les marchés et accords-cadres ;
Vu l'avis d'appel public à concurrence envoyé le 22 avril 2025 (Profil acheteur et BOAMP) ;
Vu la décision D-025-163 en date du 01 juillet 2025, relative à l'attribution du marché 2025_09_MAP3 concernant l'Accord-cadre des « Travaux neufs ou d'entretien des voiries communautaires sur le territoire de l'Agglo2b » lots 1 et 2 ;
Considérant qu'il s'agit d'un marché subséquent relatif à l'accord cadre lot 1 « Grands travaux neufs et de réhabilitation des voiries communautaires » ;
Considérant la notification du lot 1 aux entreprises SAS Eurovia Poitou Charentes Limousin, SAS Colas France et Charier TP Sud en date du 09 juillet 2025 ;
Considérant que la concurrence a correctement joué ;

PREAMBULE

Par suite de la consultation du marché subséquent n°01 « ZAE Les Sicaudières : Requalification voirie complète » auprès des trois attributaires, six offres ont été reçues puis analysées.

DECIDE

ARTICLE 1 : d'attribuer le marché subséquent n°01 « ZAE Les Sicaudières : Requalification voirie complète » comme suit :

Marché subséquent	Attributaire	Montant estimatif HT	Montant estimatif TTC
ZAE Les Sicaudières : Requalification voirie complète	**SAS EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN** 186 route de Niort CS 42020 79011 NIORT Cedex ***SIRET : 412 395 709 00022***	Variante 01 : 229 608,74 €	Variante 01 : 275 530,49 €

S'agissant d'un marché à prix unitaires, il sera fait application du Bordereau des Prix Unitaires aux quantités réellement exécutées.

ARTICLE 2 : D'imputer les dépenses sur les budgets concernés.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame la sous-préfète de BRESSUIRE, et à Monsieur le trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance de conseil communautaire.

Fait à Bressuire, le 27 AOUT 2025

Le Président,
Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU

Transmis en préfecture le 27 AOUT 2025

Notifié ou publié le 27 AOUT 2025

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.